#### **DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE**

Direction de l'Antidiscrimination Équipe Roms et Gens du voyage



DRTO(2021)7

Strasbourg, le 27 août 2021

12e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe

avec la société civile des Roms et des Gens du voyage<sup>1</sup>

« Enseigner l'histoire des Roms et des Gens du voyage »

Strasbourg, 2-3 novembre 2021

#### Note conceptuelle

#### CONTEXTE

Le Conseil de l'Europe a élaboré des recommandations et des instruments européens clés dans le domaine de l'enseignement de l'histoire, fixant des principes méthodologiques clairs sur les objectifs de l'enseignement de l'histoire dans une Europe démocratique et pluraliste.

La Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXIe siècle (Recommandation (2001) 15) a une vaste portée et peut être considérée comme un document de référence. Cette recommandation couvre les objectifs généraux de l'enseignement de l'histoire, la dimension européenne, le contenu des programmes, les méthodes d'apprentissage, la formation initiale et continue des enseignants, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et le mauvais usage de l'histoire. La recommandation condamne sans réserve ce dernier, qui peut être illustré par deux exemples, tels que l'utilisation abusive de l'histoire et les interprétations de l'histoire fondées sur la dichotomie "nous" et "eux", considérée comme incompatible avec les valeurs du Conseil de l'Europe. La recommandation positionne clairement l'enseignement de l'histoire dans le développement d'un citoyen responsable, actif, respectueux des différences dans le cadre de l'État de droit et des valeurs fondamentales des droits de l'homme et de la démocratie. Elle considère également que l'histoire est un facteur essentiel de réconciliation, de reconnaissance, de compréhension et de confiance mutuelle entre les peuples.

En 2011, la Recommandation du Comité des ministres aux États membres sur le dialogue interculturel et l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire (CM/Rec(2011)6) a réaffirmé les principes et lignes directrices énoncés dans ce document.

Dans la Déclaration de Strasbourg sur les Roms<sup>2</sup>, les États membres du Conseil de l'Europe ont convenu de prendre des mesures pour favoriser la connaissance de la culture, de l'histoire et des langues des Roms et leur compréhension. De même, l'article 12 de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (STE n° 157)<sup>3</sup> stipule que "les Parties prendront, si nécessaire, des mesures dans le domaines de l'éducation et de la recherche pour promouvoir

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Egyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Comité des Ministres (CM(2010)133) « Déclaration de Strasbourg sur les Roms »

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comité des Ministres (1994) Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

la connaissance de la culture, de l'histoire, de la langue et de la religion de leurs minorités nationales [...] et offriront notamment des possibilités de formation pour les enseignants et d'accès aux manuels scolaires". Cependant, le Comité des Ministres a reconnu à plusieurs reprises que la présence historique de longue date des Roms et des Gens du voyage en Europe n'est toujours pas reconnue de manière adéquate dans les sociétés et les systèmes éducatifs européens et que leur contribution au patrimoine culturel européen commun est sous-estimée dans l'éducation formelle et non formelle, ainsi que par le public en général. C'est pourquoi, en 2020, le Conseil de l'Europe a complété les recommandations antérieures de 2001 et 2011 par une Recommandation sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques CM/Rec(2020)2. Il s'agit d'une étape historique vers la reconnaissance publique et approfondie de la présence historique de longue date des Roms et des Gens du voyage en tant que partie intégrante de toutes les sociétés à travers l'Europe, façonnant leur passé, leur présent et leur avenir.

Une partie essentielle du processus éducatif est la connaissance mutuelle de l'histoire commune que les Roms et les Gens du voyage partagent avec tous les non-Roms en Europe, en tenant compte également des différentes périodes historiques et de la persécution de longue date dont les Roms et les Gens du voyage sont victimes, en particulier les crimes horribles commis contre eux pendant la Seconde Guerre mondiale. Jusqu'à récemment, de nombreux États membres ont, dans l'ensemble, ignoré ce fait dans leur matériel pédagogique. En raison de la poursuite de politiques d'assimilation et de la discrimination persistante, il a fallu des décennies après la Seconde Guerre mondiale pour que les Roms et les Gens du voyage rendent publics leurs témoignages jamais entendus auparavant sur les persécutions racistes des nazis et de leurs alliés, et commencent à réclamer justice, reconnaissance et réconciliation en tant que victimes de l'Holocauste et d'autres formes de persécution.

Les élèves Roms et Gens du voyage ont le droit et le besoin réel de connaître leur propre histoire, tout comme les élèves non-Roms ont le droit et le besoin réel de connaître l'histoire des Roms et des Gens du voyage. Les réformes éducatives telles que la réforme des programmes nationaux et la production de nouveaux matériels pédagogiques de qualité pour les différents niveaux d'enseignement sont les outils les plus importants pour remettre en question les opinions habituellement biaisées sur les minorités. Ces réformes sont essentielles pour développer des sociétés multiculturelles plus justes, plus dynamiques et plus équilibrées qui s'efforcent d'apporter un réel changement sociétal aux groupes vulnérables. Un enseignement de l'histoire de qualité est fondamental pour développer la base de connaissances communes qui est un prérequis pour les compétences interculturelles des enfants, le développement de relations interethniques naturelles et positives, et la compréhension entre les différents groupes de Roms et de Gens du voyage et les autres citoyens. Il est donc absolument nécessaire de changer les visions archaïques biaisées, objectivantes, déséquilibrées et déformées sur les Roms et les Gens du voyage, leur histoire, leur culture et leur mode de vie, dans le cadre de l'élaboration de nouveaux canons nationaux officiels de l'histoire.

Les faits ont montré que dans la plupart des pays européens, les anciens canons de l'enseignement de l'histoire et de la recherche historique, ainsi que le fonctionnement de nombreux musées et institutions culturelles, ont été inertes et racistes envers les communautés de Roms et de Gens du voyage. Cela peut être dû en partie au manque d'intérêt et de représentation des Roms dans les institutions concernées, ainsi qu'aux déséquilibres de pouvoir concernant à la fois la création et la documentation de l'histoire et la recherche dans ce domaine. Cependant, de nombreux États membres du Conseil de l'Europe sont désormais prêts à prendre les mesures correctives nécessaires pour produire une vision plus multiforme,

plus moderne et surtout plus égalitaire de l'histoire des Roms et des Gens du voyage, fondée sur les toutes dernières découvertes de la recherche. Une meilleure compréhension de l'apprentissage tout au long de la vie et de ce que sont des matériels pédagogiques modernes de qualité et des environnements d'apprentissage riches met également au défi différents éducateurs non formels de développer de nouvelles possibilités d'apprentissage des Roms et des Gens du voyage pour les enfants, les jeunes et les adultes. En pratique, cela signifie créer des expositions plus inclusives, de nouvelles composantes participatives pour le travail lié aux Roms et aux Gens du voyage telles que la co-création d'expositions mobiles et en ligne, des visites de musées plus immersives et des événements culturels qui peuvent tous fonctionner comme des laboratoires et des catalyseurs de changement social.

Le 22 janvier 2020, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté *le Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage 2020-2025*<sup>4</sup> afin de lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination et de soutenir l'égalité. Ce plan renforce les progrès réalisés dans le cadre du Plan d'action thématique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019), qui s'était également attaqué aux préjugés, à la discrimination et aux crimes anti-Roms et anti-Gens du voyage avec des modèles innovants de solutions au niveau local et de politiques inclusives.

Conformément à la mission et à l'expertise du Conseil de l'Europe, le Plan d'action stratégique se concentre sur les trois domaines prioritaires clés, qui sont tous pertinents du point de vue de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage, de la mémoire de l'Holocauste et des réunions de dialogue. Ces domaines prioritaires sont les suivants :

- combattre l'antitsiganisme et la discrimination sous ses diverses formes en faisant mieux connaître les normes et instruments de l'Organisation, en favorisant leur application et leur mise en œuvre et en soutenant l'accès à la justice;
- assurer la participation effective des Roms et des Gens du voyage aux processus décisionnels; et
- améliorer la mise en œuvre des stratégies d'intégration des Roms aux niveaux national et local dans les domaines de l'éducation inclusive et des politiques locales (y compris des services publics efficaces).

Afin de faire le point sur la situation actuelle concernant l'inclusion de l'histoire des Roms et de l'holocauste des Roms dans les manuels scolaires, et pour contribuer à une meilleure compréhension du sujet et stimuler les différentes institutions travaillant dans ce domaine, le Secrétariat du Conseil de l'Europe a commandé en 2020, au nom du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)<sup>5</sup>, un rapport analytique sur la représentation des Roms dans les programmes et manuels scolaires européens<sup>6</sup> et deux rapports analytiques sur la représentation des Roms dans les principales collections des

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> The Representation of Roma in European Curricula and Textbooks - available in English only

musées européens<sup>7</sup> (Louvre et Prado) qui analysent la manière dont les Roms sont représentés dans leurs collections d'art.

La première partie de la 12e réunion de Dialogue se concentrera sur les recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe et la coopération intergouvernementale en cours dans le domaine de l'enseignement de l'histoire. La deuxième partie de la réunion présentera des exemples inspirants de la manière dont certains États membres ont déjà inclus l'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage et la mémoire de l'Holocauste dans leurs programmes scolaires nationaux, ainsi que des propositions de la société civile sur la manière dont cette inclusion pourrait être mise en œuvre dans la pratique. La réunion abordera également la manière dont les différentes parties prenantes peuvent soutenir le développement et la révision des matériels et méthodes d'enseignement de l'histoire. Les participants de la société civile et des institutions présenteront et discuteront également des exemples concrets de la manière dont l'éducation et la commémoration de l'Holocauste peuvent être organisées parmi les enfants, les jeunes et les citovens adultes et de la manière dont l'inclusion éducative et sociétale plus large du patrimoine culturel matériel et immatériel, des arts et de la langue des Roms et des gens du voyage devrait avoir lieu.

La 12e réunion de Dialoque sera l'occasion de discuter de la situation actuelle de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage et du matériel pédagogique et de faire des propositions pour leur examen, leur révision et leur modernisation conformément à la Recommandation CM/Rec(2020)2 du Comité des Ministres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques. Le rapporteur ad hoc de la 12e réunion du Dialogue élaborera des conclusions et une série de recommandations et/ou d'exemples de bonnes pratiques qui devraient être mises en œuvre par les États membres du Conseil de l'Europe, les différents acteurs institutionnels et les organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage euxmêmes.

# **OBJECTIFS DE LA 12<sup>E</sup> REUNION DU DIALOGUE**

La 12ème réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage sera consacrée à l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage, avec un accent particulier sur l'inclusion de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique.

La réunion vise à

- Fournir une occasion de réflexion commune entre les représentants des organes du Conseil de l'Europe et les membres du Secrétariat du Conseil de l'Europe, ainsi que les représentants de la société civile des Roms et des Gens du voyage ;
- **Examiner** la situation de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans différents États membres en analysant les développements récents dans le domaine de l'enseignement de l'histoire et de la mémoire de l'Holocauste ;

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Conseil de l'Europe (2020) La représentation des Roms dans les collections muséographiques européennes : Volume 1 - 2 (Le Louvre et Le Prado): https://www.coe.int/fr/web/roma-and-travellers/publications

- **Identifier et proposer** des mesures et des outils appropriés pour soutenir l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage et leur contribution au patrimoine culturel matériel et immatériel, aux arts et aux langues ;
- Fournir une vue d'ensemble et discuter des recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe et des instruments de développement des programmes d'études ainsi que des pratiques pour soutenir les réformes des programmes d'études et du matériel d'enseignement menant à l'inclusion de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes d'études et le matériel d'enseignement;
- **Mettre en évidence et échanger** des exemples de bonnes pratiques liées à l'enseignement de l'histoire et de la culture des Roms et des Gens du voyage, et au développement de programmes scolaires, de matériel pédagogique et d'autres ressources d'apprentissage.

## **RESULTATS ATTENDUS**

La participation des communautés de Roms et de Gens du voyage à tous les niveaux de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques est une caractéristique essentielle de l'approche du Conseil de l'Europe en matière d'intégration des Roms et des Gens du voyage. Tout en reconnaissant que la responsabilité de l'intégration des Roms et des Gens du voyage incombe en premier lieu aux États membres, le Conseil de l'Europe considère que d'autres acteurs, tels que les autorités locales et régionales, la société civile et les organisations internationales et nationales, ont également un rôle important à jouer. En tant qu'acteurs complémentaires, ils peuvent faciliter l'orientation des actions du Conseil de l'Europe par un dialogue constructif et mutuel.

La société civile dispose de l'expertise et des connaissances nécessaires sur la situation des Roms et des Gens du voyage sur le terrain et peut contribuer à aider les États membres et le Conseil de l'Europe à respecter leurs engagements dans le domaine de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage et de l'élaboration de matériels pédagogiques appropriés. Le rôle de la société civile des Roms et des Gens du voyage est de fournir un soutien et d'être le pont entre les communautés de Roms et de Gens du voyage et les concepteurs de programmes d'enseignement ainsi que les producteurs de matériel pédagogique.

La 12e réunion de Dialogue servira de plateforme de consultation pour évaluer les succès et les défis de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage. Elle servira également de forum pour les organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage et les autres parties prenantes afin d'améliorer leurs connaissances, d'échanger des expériences et de partager les meilleures pratiques, de planifier les futures activités de coopération et d'identifier les possibilités de promouvoir les mesures les plus pertinentes pour eux dans les processus de réforme des programmes scolaires et de création de matériel pédagogique.

# **PARTICIPATION**

25 participants de la société civile seront choisis par le biais d'un appel ouvert diffusé sur le site web public de l'Équipe Roms et Gens du voyage du Conseil de l'Europe. Les participants seront des représentants d'organisations de Roms et de Gens du voyage, y compris des représentants d'organisations de jeunes et de femmes, et des experts d'organisations internationales, nationales et locales de la société civile. La priorité est accordée aux

représentants qui possèdent une expertise spécifique dans le domaine de l'enseignement de l'histoire des Roms et des Gens du voyage et de la mémoire de l'Holocauste et qui ont participé aux processus de réforme des programmes d'histoire, à la production de matériel pédagogique, de formations et d'événements relatifs à l'histoire des Roms et des Gens du voyage et à la mémoire de l'Holocauste, ou qui se sont engagés dans des travaux de formation des enseignants et ont participé à différents types d'évaluation et de recherche.

Les participants doivent être capables de travailler en anglais, en français ou en romani, les langues de travail de la réunion.

La participation est soumise aux restrictions de voyage, de santé publique et sanitaires applicables en France et/ou dans d'autres pays pendant la durée de la 12e réunion du Dialogue (2-3 novembre 2021).

## DATES ET LIEU

La réunion aura lieu le 2 novembre 2021 de 09:30 à 15:30 et le 3 novembre 2021 de 10:00 à 15:00 via le système de conférence KUDO.

12ème réunion de dialogue - documents de travail et de référence :

- Ordre du jour de la 12ème réunion de dialogue
- Document conceptuel de la 12ème réunion de dialogue
- Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)
- Recommandation CM/Rec2020)2 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques.

## **AUTRES INSTRUMENTS ET OUTILS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

- Recommandation CM/Rec(2011)6 du Comité des Ministres aux États membres relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire
- <u>Déclaration de Strasbourg sur les Roms (CM(2010)133) du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres</u>
- Recommandation CM/Rec (2001)15 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXIe siècle
- Résolution 2153 (2017) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe aux États membres sur la promotion de l'inclusion des Roms et des Gens du voyage
- Recommandation CM/Rec(2009)4 du Comité des Ministres aux États membres sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe
- Recommandation Rec(2000)4 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur l'éducation des enfants roms/tsiganes en Europe
- Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (FCNM)
- Recommandations de politique générale de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) (Compilation des recommandations de politique générale de l'ECRI (CR (2018)16)
- Fiches d'information du Conseil de l'Europe sur l'histoire des Roms
- Rapports thématiques de CAHROM

# DRTO(2021)7

- <u>Droit et devoir de mémoire Manuel d'education des jeunes au genocide des Roms</u>
- <u>La représentation des Roms dans les collections muséographiques européennes : Volume 1 Le Louvre (2020)</u>
- <u>La représentation des Roms dans les collections muséographiques européennes : Volume 2 Le Prado (2020)</u>
- The Representation of Roma in European Curricula and Textbooks available in English only